



Achat dans un magasin d'une télévision

Par **Nynyves**, le **28/07/2011** à **21:00**

Bonjour,

J'ai voulu acheté une télévision dans un magasin. Le vendeur a refusé de prendre ma commande. Trois jours après, je constate que le magasin a augmenté ses pris de 10 %. Avez-t-il le droit de refuser ma commande et comment puis-je faire pour faire pour réobtenir ce prix ?

merci pour le conseil.

Nynyves.

Par **mimi493**, le **29/07/2011** à **04:31**

Toujours le même problème : quelles preuves avez-vous ?

De plus, je ne pense pas qu'on ait le droit d'exiger de commander en magasin si l'article n'est pas en stock sauf publicité pour une promotion